

Image not found or type unknown



Hebergement a titre gracieux et rsa

Par **altaya14**, le **02/02/2012** à **16:53**

Bonjour,
mon fils a un ami qui depuis quelques temps n'a plus de logement ..je me propose de le recevoir et le loger a titre gracieux .j'ai une chambre en trop ..en ai-je le droit car je suis seule avec mes filles et je perçois le rsa et des apl donc je ne veux pas non plus me mettre dans l'embarras et etre accusé de fraude . merci de vos réponses